



AFEAS

180 Dorchester est
bureau 200
Montréal
H2X 1N6
Tél: 866-1813

LES TRAVAUX DE

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION

ET D'ACTION SOCIALE

SUR LE DOSSIER DES

TRAVAILLEUSES AU FOYER

1980 - 1986

Rédigé par Louise Coulombe-Joly

Juin 1987

OBJECTIFS ET ACTIVITES DE L'AFEAS

L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (AFEAS) est un organisme québécois à but non-lucratif regroupant 30 000 femmes. L'AFEAS fut fondée en 1966 lors de la fusion de l'Union Catholique des femmes rurales et des Cercles d'Economie domestique. A l'heure actuelle, l'AFEAS est présente dans près de 600 localités au Québec.

Buts

Par **l'éducation**, l'AFEAS offre à ses membres les outils nécessaires à une réflexion individuelle et collective sur les droits et les responsabilités des femmes. L'AFEAS incite également ses membres à réaliser des **actions concrètes** dans leur milieu en vue d'un changement social. L'AFEAS se présente dans la société comme un corps intermédiaire entre l'état et l'individu et se réalise comme telle par les moyens qui lui sont propres.

Services

Recherche:

L'AFEAS réalise des recherches sur différents thèmes reliés aux conditions de vie des femmes. En plus de recherches sur des dossiers étudiés mensuellement, elle entreprend de vastes recherches-actions sur des dossiers importants. Depuis 1975 elle a particulièrement travaillé sur le dossier des femmes collaboratrices de leur mari dans des entreprises familiales, sur l'histoire des femmes au Québec et sur les travailleuses au foyer.

Information:

L'AFEAS publie mensuellement la revue Femmes d'ici (32 000 exemplaires) et un dossier d'information (3 000 exemplaires) sur différents thèmes. Elle produit et diffuse également des brochures, des feuillets...pour informer ses membres.

Formation

L'AFEAS offre de la formation. Cette formation prend surtout la forme de sessions sur le travail de groupe, l'engagement social, les techniques d'animation, etc... L'association a publié un "kit de formation" qui regroupe plusieurs types de sessions. Ce document de 1 000 pages contient des activités permettant d'atteindre des objectifs de formation bien déterminés ainsi qu'un contenu théorique adapté.

Action

L'AFEAS prend fréquemment position face aux événements qui font l'actualité. Elle ne se contente toutefois pas de réagir; elle pose des gestes concrets pour améliorer les conditions de vie des femmes et celles de leur milieu.

- S O M M A I R E -

INTRODUCTION.....	1
PROBLEMATIQUE DES FEMMES AU FOYER.....	2
OBJECTIFS DU DOSSIER.....	6
RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	8
SENSIBILISATION DES MEMBRES.....	10
SENSIBILISATION DE LA POPULATION.....	14
RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES.....	18
CHEMINEMENT DU DOSSIER SUR LA SCENE PROVINCIALE.....	21
CHEMINEMENT DU DOSSIER SUR LA SCENE NATIONALE.....	24
CHEMINEMENT DU DOSSIER SUR LA SCENE INTERNATIONALE.....	26
LISTE DES APPUIS RECUEILLIS.....	27
RESULTATS OBTENUS A DATE.....	29
SUITES A DONNER.....	31
CONCLUSION.....	32
ANNEXES:	
LISTE DES PUBLICATIONS AFEAS SUR LE SUJET.....	33
LISTE DE LA REVUE DE PRESSE.....	35

INTRODUCTION

Voici réuni dans un même document l'ensemble des démarches et des activités de l'AFEAS dans le dossier des **Travailleuses au foyer**.

Ce document démontre très bien l'envergure de cette recherche-action sans toutefois prétendre être complet. Plusieurs actions de cercles ou de régions n'ont pas été compilées faute de rapports expédiés au siège social. De plus, il est impossible d'évaluer, à leur juste valeur, toutes les actions individuelles posées par les membres ainsi que le rôle qu'elles ont exercé dans le changement de mentalités qui s'effectue depuis quelques années.

Ce dossier regroupe uniquement les activités en lien direct avec le sujet, bien que de nombreuses autres démarches puissent aussi se rapporter au dossier, mais indirectement.

A la lecture de ce texte, vous constaterez que le sujet a toujours été présenté de façon positive afin de respecter l'opinion des membres qui ne voulaient pas donner l'image de femmes malheureuses au foyer. Vous réaliserez que l'AFEAS a dû faire preuve de vigilance pour revendiquer la reconnaissance de la valeur du travail au foyer sans brimer la liberté des individus. Il était important de ne pas véhiculer l'idée de retourner toutes les femmes dans leur foyer ni de susciter d'affrontements entre les femmes au foyer et les femmes sur le marché du travail. Vous découvrirez **l'évolution du dossier**: de femmes au foyer qu'il était en 1981, ce dossier est devenu celui des **travailleuses au foyer depuis 1983**.

Cette démarche d'envergure devant se dérouler selon des phases bien distinctes (recherche-sensibilisation-action) a subi plusieurs ajustements au cours des années. En effet, le travail de sensibilisation s'est effectué parallèlement à la phase recherche et l'étape d'action a chevauché les autres phases.

Ce document fait état des différentes étapes du dossier plutôt que de rapporter les événements annuels.

Vous retrouverez donc les éléments suivants:

- Problématique des femmes au foyer
- Objectifs du dossier
- Recherche scientifique
- Sensibilisation des membres
- Sensibilisation de la population
- Ressources humaines et financières
- Cheminement du dossier sur la scène provinciale, nationale et internationale
- Liste des appuis recueillis
- Résultats obtenus à date
- Suites à donner
- Annexe I : Liste des publications AFEAS sur le sujet
- Annexe II: Liste de la revue de Presse

PROBLEMATIQUE DES FEMMES AU FOYER

Pourquoi entreprendre un dossier aussi extravagant? Pourquoi remettre en question une situation vécue depuis tant de générations? Les femmes au foyer sont-elles si malheureuses?

Sans être malheureuses, les femmes au foyer vivent des situations difficiles reliées principalement à leur rôle au foyer.

Dans notre société marchande où seul le travail rémunéré est comptabilisé au Produit National Brut (PNB), les femmes au foyer se retrouvent dans une catégorie de personnes sans <statut>. N'étant ni chômeuses, ni salariées, ni retraitées, elles sont classées parmi la population <inactive> dans les statistiques. Il n'est pas surprenant d'entendre dire que les femmes au foyer ne travaillent pas. Et pourtant, elles sont au service de leur famille sept (7) jours par semaine et, souvent vingt-quatre heures par jour.

Lorsque les femmes quittent un emploi rémunéré pour demeurer au foyer à plein temps afin d'élever les enfants, d'entretenir la maison et de voir au bien-être de la famille, elles perdent leurs droits de citoyennes à part entière. Elles sont englobées dans une entité familiale. Leurs besoins ne sont plus évalués comme ceux d'un individu mais plutôt comme ceux d'une épouse, d'une mère de famille. Elles se retrouvent dépendantes financièrement du conjoint. Il est reconnu que toute dépendance, quelle que soit la forme, devient le pire obstacle à l'épanouissement personnel.

La dépendance financière peut certes être supportable dans la vie de tous les jours, même si cela est difficile à accepter psychologiquement, mais elle peut s'avérer lourde de conséquences pour l'avenir.

La dépendance financière

Le droit québécois de la famille (Loi 89) accorde aux époux l'égalité dans le mariage: ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations. La loi précise que les époux contribuent aux charges du ménage en proportion de leurs facultés respectives, chacun pouvant s'acquitter de sa contribution par son activité au foyer.

Par contre, la loi ne prévoit aucune règle de partage des revenus entre conjoints. Le revenu appartient en propre à celui qui le reçoit. Le partage relève des ententes privées. Les gouvernements comptent sur les conjoints pour répondre aux besoins des femmes au foyer sans prévoir aucune mesure incitative afin que le travail au foyer soit reconnu financièrement dans la famille.

Les contrats de mariage sont d'une extrême importance afin d'obtenir un partage équitable entre conjoints. Or, comme on le sait, les contrats de mariage n'assurent pas toujours la sécurité financière aux femmes, encore moins à celles qui sont demeurées au foyer sans pouvoir économique ni possibilité d'accumuler des biens personnels. Certaines femmes pourraient se retrouver complètement dépourvues financièrement advenant un changement dans leur vie de couple. Elles pourraient avoir été logées et nourries uniquement pour le travail accompli. Ce pourrait être le lot de plusieurs femmes parmi celles qui se sont mariées sous le régime de la séparation de biens et parmi celles qui vivent en union de fait.

Les statistiques confirment ces inquiétudes et démontrent à quel point l'impression de sécurité repose sur des bases fragiles: <trois femmes sur quatre seront seules à un moment donné au cours de leur vie. Bien que 94 femmes sur 100 se marient, 26 seulement d'entre elles peuvent s'attendre de passer toute leur vie avec leur époux; 15 autres se sépareront et divorceront et 53 deviendront veuves.>(1) Deux catégories de femmes seules sont particulièrement touchées par la pauvreté: les femmes chefs de familles monoparentales et les femmes âgées. La dépendance financière du conjoint peut amener des femmes à devenir dépendantes de la société, dépendantes des mesures d'aide gouvernementale.

En 1979, lors de la révision du Code civil du Québec, l'AFEAS dénonçait les problèmes de la non-reconnaissance de la valeur du travail au foyer par le biais des contrats de mariage et réclamait la prestation compensatoire pour remédier à ces effets.

L'absence de mesures sociales

N'étant pas des travailleuses rémunérées, les femmes au foyer sont exclues de plusieurs régimes et ne peuvent bénéficier des avantages sociaux accordés aux autres travailleuses et travailleurs sur le marché du travail.

(1) Conseil national du bien-être social, <La femme et la pauvreté>, Ottawa, 1979, page 28.

Dans le domaine des pensions, les femmes au foyer ne sont pas en mesure de s'assurer une sécurité personnelle puisqu'elles sont exclues des régimes de retraites publics et privés. La seule possibilité pour elles concerne le Régime Enregistré Epargne Retraite (R.E.E.R.). Ce régime rejoint une très faible proportion de femmes puisque cela demande le consentement du conjoint et, surtout, les moyens financiers pour investir de l'épargne dans un régime de retraite au nom de l'épouse.

La question de sécurité à l'âge de la retraite est urgente, les statistiques sur les femmes âgées pauvres le prouvent. Très peu de femmes au foyer auront leurs propres prestations de retraite. Certaines femmes dépendront de la pension du conjoint. D'autres devront se contenter de la rente de conjoint survivant (les régimes de rentes privés n'offrent pas obligatoirement une rente au conjoint survivant) ou dépendront des pensions des gouvernements ou des mesures sociales. Depuis 1975, l'AFEAS revendique auprès des deux paliers de gouvernement, l'accès aux régimes de pensions publics pour les femmes au foyer.

Dans le domaine de l'éducation, les femmes au foyer rencontrent de sérieuses difficultés. En 1981, lors des audiences de la Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes (C.E.F.A.), l'AFEAS dénonçait les problèmes d'accès à la formation professionnelle pour les femmes au foyer. De plus, elle mettait l'accent sur l'importance de reconnaître les années consacrées à l'éducation des enfants et les expériences acquises à l'extérieur des maisons d'enseignement face à un retour aux études.

Par ailleurs, la situation de dépendance financière peut devenir un autre obstacle à franchir. Devant un refus du conjoint de défrayer les frais de scolarité ou autres dépenses, la possibilité d'accès aux prêts et bourses est presque nulle. La demande d'aide gouvernementale d'une femme au foyer sera analysée selon le montant du revenu familial et non selon le besoin individuel.

En ce qui concerne les services de garde, les femmes au foyer sont aussi pénalisées. Etant donné que ces personnes décident de consacrer des années à leur famille, on prend pour acquis qu'elles sont disponibles à l'année. Advenant un besoin de services de garde, soit pour retourner aux études ou pour s'impliquer socialement, soit à cause d'un problème de santé ou pour toute autre raison personnelle, les femmes au foyer ont des solutions très limitées. L'accès aux différents types de garderies est très restreint pour plusieurs raisons, entre autres les besoins irréguliers des femmes au foyer, le peu de places disponibles, les coûts

occasionnés, etc... Là encore, l'absence d'autonomie financière se fait sentir; tout dépend du bon vouloir du conjoint.

L'absence de mesures fiscales

Aucune mesure fiscale ne reconnaît l'apport économique des femmes au foyer dans la société. La valeur de l'éducation des enfants, de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie comme les personnes âgées ou handicapées, est invisible. Les seules mesures accordées bénéficient au conjoint qui occupe un emploi rémunéré. Après une année au service de la famille, ces femmes deviennent une <exemption> pour le conjoint. Toutes les déductions ou avantages fiscaux permise aux travailleuses et travailleurs ne sont pas accessibles aux femmes au foyer (exemple: frais de scolarité, frais de garde, REER, REA, etc...) La dépendance financière des femmes au foyer est même accentuée par le biais des mesures fiscales existantes.

On pourrait ajouter à cela tous les problèmes de partage des tâches, de situations de pouvoir dans la famille, de relations familiales ainsi que les répercussions sur la santé morale et physique des femmes au foyer. La situation des femmes au foyer est remplie d'obstacles difficilement surmontables et restreint l'autonomie personnelle et financière.

Ainsi donc, une situation aussi complexe mérite d'être étudiée en profondeur et traitée dans son ensemble afin d'obtenir une place de partenaire dans la société pour toutes les femmes quel que soit leur choix de vie.

Même si dans l'avenir, de moins en moins de femmes décideront de demeurer au foyer à temps plein et que plusieurs retourneront sur le marché du travail une fois les enfants élevés, il est important de reconnaître cette situation afin de valoriser cette étape dans la vie des femmes.

OBJECTIFS DU DOSSIER

Une enquête menée auprès des membres AFEAS en 1980 démontre que 58,6% d'entre elles travaillent exclusivement au foyer. Il n'en fallait pas plus pour inciter l'Association à réunir dans un même dossier tous les aspects de la situation des femmes au foyer. C'est ainsi que l'AFEAS entreprit en 1980 de faire l'inventaire des ouvrages traitant du vécu des femmes au foyer. Résultat: les caractéristiques des femmes au foyer sont fort peu connues et étudiées. Aucun groupe ne s'est encore penché sur l'ensemble de la situation de cette catégorie de personnes.

En 1981, durant la décennie des femmes et dans le cadre du congrès annuel de l'AFEAS, les déléguées se sont prononcées pour que cette recherche-action sur la situation des femmes au foyer devienne un dossier prioritaire durant plusieurs années afin d'obtenir des résultats concrets. De 1975 à 1980, toujours durant la décennie des femmes, l'AFEAS avait travaillé avec succès sur dossier des femmes collaboratrices du mari dans une entreprise familiale. Elle poursuivait donc son action pour l'amélioration des conditions de vie des femmes avec un dossier fort complexe, celui des femmes au foyer.

Le Conseil d'administration provincial a défini les objectifs spécifiques de cette recherche-action:

Définir les femmes au foyer des années 1980.

Découvrir leurs motivations, leurs aspirations, leurs frustrations et leurs besoins.

Faire ressortir les aspects légaux et financiers de leur statut.

Reconnaître l'importance de leur rôle social, économique, culturel et chrétien;

Faire prendre conscience aux femmes de leur identité propre.

Elaborer des recommandations pour l'obtention de cette reconnaissance.

Améliorer leurs conditions de vie.

Obtenir, par des pressions auprès des instances gouvernementales, des mesures qui répondent aux besoins de ces femmes.

Afin d'atteindre des objectifs aussi ambitieux, l'AFEAS a mis sur pied un projet d'envergure en trois étapes précises:

- 1- recherche scientifique.
- 2- sensibilisation, information, animation auprès des membres et de la population en général.
- 3- actions-pressions-revendications auprès des gouvernements.

Un comité composé de cinq (5) membres fut formé sous la responsabilité de Louise Coulombe-Joly, membre du conseil exécutif provincial. Ce comité avait pour mandat d'élaborer une stratégie de travail par rapport à l'ensemble de la démarche et de soutenir toutes les étapes prévus.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Cette étape de recherche s'est déroulée de 1981 à 1984 sous la supervision d'un comité provincial. Le département de recherche de la Faculté d'Education Permanente de l'Université de Montréal a collaboré à la recherche en nous offrant les services d'une chercheuse, Rita Therrien.

Dans le but d'obtenir des données récentes, l'AFEAS décida de questionner les principales intéressées, les femmes au foyer du Québec. Elle entreprit une vaste enquête auprès de 2 000 Québécoises au foyer selon un échantillonnage représentatif fourni par le Centre de sondage de l'Université de Montréal.

1981

Elaboration d'un questionnaire portant sur la situation sociale, juridique et économique des femmes au foyer (61 questions).

Janvier 1982

Pré-test du questionnaire (50 femmes y participent - membres et non-membres).

Traduction du questionnaire.

Impression du questionnaire.

Mars 1982

Envoi des questionnaires (2054 copies dont 200 en anglais).

Avril 1982

Retour des questionnaires.

Mai-juin 1982

Codification des réponses.

Compilation des données sur informatique.

Septembre 1982

Publication des données brutes de l'enquête.

1983

Analyse des données de l'enquête.

Partage des éléments de la recherche en différent chapitres.
Partage des chapitres entre les co-auteurs, Rita Therrien et Louise Coulombe-Joly.

Premier texte de rédaction du rapport d'analyse.

Automne 1983

Démarches auprès de la maison d'édition Boréal Express.

1984

Ajustements de rédaction, corrections.

Réécriture des textes.

Eté 1984

Révision finale des textes.

Discussion de publication, de présentation, etc...

Octobre 1984

Publication du rapport d'analyse.

Précisons que l'AFEAS a dû ajuster ses échéanciers à plusieurs reprises. Maintes concessions ont été faites de part et d'autre pour concilier la lenteur du processus d'une recherche scientifique et les besoins ponctuels d'un groupe d'action. Ce fut toutefois une expérience formidable et enrichissante.

En plus de nous fournir des données récentes sur la situation des québécoises au foyer, cette enquête révèle que le vécu de ces répondantes est comparable à celui des membres AFEAS. Leurs besoins, leurs satisfactions et leurs insatisfactions rejoignent ceux exprimés par les membres. On peut affirmer que l'AFEAS représente l'ensemble des femmes au foyer de la province, élément très important dans la poursuite des objectifs.

Pour plus d'informations concernant cette étape de recherche, voir le **Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer.**

SENSIBILISATION DES MEMBRES

La grande campagne de sensibilisation des membres a débuté aussitôt après l'adoption du dossier comme priorité en 1981. Même si plusieurs femmes connaissaient le sujet, une forte proportion de membres avait besoin d'étudier les particularités de cette situation avant d'être capable d'en parler et de passer à l'action.

Novembre 1981

Premier pas vers une prise de conscience individuelle dans les 600 cercles locaux. Le dossier priorité-action publié par le provincial démarre la discussion avec la question "travailleras-tu?" Pourquoi les femmes répondent-elles, je ne travaille pas, je reste à la maison? Premier geste positif, les membres décident de changer leur propre attitude pour ensuite amener leur entourage à voir le rôle au foyer comme un réel travail.

Septembre 1982 à juin 1983

Phase intensive de discussions au cours des assemblées mensuelles locales à travers toute la province sur différents aspects de la situation des femmes au foyer. Chaque étude avait pour but d'amener les femmes à découvrir, à travers le résultat de l'enquête, leur propre situation et, avec l'aide de leur groupe, de formuler des recommandations pour améliorer les conditions de vie de cette catégorie de femmes.

Les dossiers d'études mensuels publiés en 3 000 exemplaires par l'Association avaient pour objectifs de soutenir les cercles dans leur démarche. De plus, la revue Femmes d'Ici diffusées en 33 000 copies mensuellement véhiculait l'information à toutes les membres.

Chacun des sujets à l'étude visait un objectif spécifique:

Septembre 1982

Présenter le dossier, le déroulement de la recherche et quelques données brutes de l'enquête.

Octobre 1982

Evaluer l'autonomie financière des femmes au foyer.

Novembre 1982

Poser des actions concernant l'accès au régime des rentes du Québec pour les femmes au foyer.

Décembre 1982

Découvrir les principales motivations et insatisfactions des femmes au foyer.

Janvier 1983

Examiner la protection légale et financière des femmes au foyer devant certains événements majeurs de la vie.

Février 1983

Prendre connaissance du degré de satisfaction des femmes au foyer face aux mesures sociales gouvernementales.

Mars 1983

Amener les femmes à poser des gestes concrets en vue d'améliorer leur sécurité financière (activités suggérées pour le 8 mars, journée de la femme).

avril 1983

Décider des actions à entreprendre dans la famille pour en arriver à de meilleures relations familiales.

Mai 1983

Découvrir l'état de santé des femmes au foyer.
Prises de positions relatives au dossier femmes au foyer lors des 13 congrès régionaux.

Août 1983

Adoption, lors du congrès provincial AFEAS, de plusieurs recommandations concernant la travailleuse au foyer. Les déléguées s'entendent alors sur une nouvelle appellation pour cette catégorie de personnes: travailleuses au foyer.

Parmi les principales recommandations, notons:

Que nos gouvernements accordent à la femme (homme) au foyer un statut légal de travailleuse(eur) au foyer.

Que le terme de <travailleuse(eur) au foyer> soit employé dans toutes les politiques et lois qui les concernent.

Nous demandons que l'AFEAS entreprenne des démarches auprès de l'Office de la langue française pour normaliser le terme <travailleuse(eur) au foyer>.

Que nos gouvernements reconnaissent officiellement la valeur du travail au foyer en l'intégrant au produit national brut et que ces travailleuses(eurs) bénéficient des avantages accordés aux travailleuses(eurs).

Que les gouvernements révisent leurs systèmes fiscaux de façon à reconnaître les travailleuses(eurs) au foyer comme personne à part entière et non plus comme personnes à charge.

Que les gouvernements reconnaissent la part du travail au foyer durant la vie de couple (ex: partage du revenu familial, partage des gains du régime des rentes, etc.)

Que le travail au foyer soit reconnu comme une participation à l'enrichissement du couple.

Que cette participation à l'enrichissement du couple soit incluse dans la prestation compensatoire.

Que le ministre de la Justice du Québec amende la loi 89 afin que la résidence familiale soit automatiquement protégée sans démarche d'enregistrement.

Que nos gouvernements révisent leurs systèmes fiscaux de façon à instaurer des avantages sociaux tels que régimes des rentes, régime de pensions, allocations de maternité, congés de maladie et indemnisation en cas d'accident pour les travailleuses(eurs) au foyer.

Suite au congrès, des milliers de membres décident de toujours utiliser cette nouvelle appellation afin de changer les attitudes concernant le travail au foyer.

Novembre 1983

Dossier priorité-action portant sur la nécessité de faire reconnaître la valeur du travail au foyer. La discussion est amorcée à l'aide d'un bordereau de dépôt des travailleuses au foyer afin de réaliser l'écart entre la reconnaissance sentimentale et la reconnaissance financière.

Novembre 1984

Dossier priorité-action. Chaque membre est invitée à remplir le formulaire d'état du registre des gains au régime de rentes du Québec, à utiliser le terme "travailleuse au foyer" sur tous les formulaires et à recueillir le plus grand nombre d'appuis possible auprès des groupes de sa localité.

Août 1985

Congrès provincial annuel. Les déléguées adoptent une définition très large du terme "travailleuse au foyer": toute personne dont le principal travail est au foyer. Il est bien évident que la reconnaissance variera selon le rôle social accompli (ex: reconnaître la valeur de l'éducation des enfants, des soins au handicapés, aux personnes âgées).

De plus, les déléguées demandent que des pressions soient faites auprès de Statistiques Canada afin que le terme "travailleuse au foyer" soit utilisé sur les questionnaires de recensement. Plusieurs cercles entreprennent des démarches collectives lors de la révision des listes électorales afin que leur occupation soit bien identifiée comme "travailleuses au foyer".

SENSIBILISATION DE LA POPULATION

La phase de sensibilisation de la population s'est déroulée parallèlement à la campagne d'animation interne et à l'analyse des données de l'enquête. Dès le début, l'AFEAS a ressenti le besoin d'amener le dossier sur la place publique afin de bien situer les objectifs du dossier et de dissiper tout malentendu.

5 mai 1982

Colloque public (soirée au Holiday Inn, place Dupuis à Montréal) sous le thème: **Femmes au foyer, femmes au travail: rivales ou complices?** Cette rencontre s'est déroulée en présence de Pauline marois, ministre de la Condition féminine, avec la participation du Théâtre Parminou.

Bilan: des centaines de femmes ont réalisé qu'elles sont beaucoup plus complices que rivales lorsqu'il s'agit de travail ménager, d'éducation des enfants, etc...

15 septembre 1982

Conférence de presse au Centre St-Pierre à Montréal, donnée par la présidente provinciale de l'AFEAS, Christiane Bérubé, pour annoncer la vaste période d'animation interne et dévoiler les données brutes de l'enquête. Cette rencontre fut suivie de plusieurs entrevues à la télévision et à la radio ainsi que d'articles dans les journaux.

15 au 30 septembre 1982

Onze (11) régions AFEAS donnent le même contenu de conférence de presse dans leur milieu en y ajoutant l'aspect régional. Bilan: une présence très importante dans les médias d'information de toute la province. La population Québécoise est sensibilisée au dossier.

8 mars 1983

Activités pour la journée internationale de la femme réalisées dans plusieurs localités du Québec.

Participation des membres du comité provincial à un atelier de discussion sur la situation financière des femmes au foyer (lieu: l'Université du Québec à Montréal).

20 avril 1983

Salon de la Femme au Vélodrome à Montréal. L'AFEAS tient un kiosque d'information et distribue des formules roses de borde-

reaux de dépôt d'une travailleuse au foyer. Des centaines de femmes participent aux discussions de l'après-midi, le tout se déroule sous le signe de l'humour avec la collaboration du Théâtre Parminou.

Août 1983

Suite au congrès provincial, la nouvelle appellation "travailleuse au foyer" fait les manchettes. Lise Paquette, présidente provinciale et la responsable du dossier, Louise Coulombe-Joly, participent à plusieurs entrevues dans les médias parlés et écrits.

L'année d'activités 1983-84 fut marquée par la vaste campagne intensive de sensibilisation de la population à travers la province. L'AFEAS a réussi à soulever l'intérêt de la population. Des milliers de femmes de tout âge ont participé à des rencontres de discussion présentées sous le thème: **Moi aussi j'travail...au foyer.**

Automne 1983

Quatre cents (400) rencontres locales, réunissant des représentantes d'associations féminines, de groupes sociaux ou d'organismes communautaires, se déroulent à travers le Québec. C'est l'occasion de s'impliquer individuellement ou collectivement et d'appuyer le dossier.

Mars à mai 1984

Tenue de 18 colloques régionaux sous le thème "Moi aussi j'travail...au foyer". On rejoint plus de 2 000 personnes pour discuter des différents aspects de la situation des travailleuses au foyer.

26 mai 1984

Grand colloque national "Moi aussi j'travail...au foyer" organisé par l'Association pour couronner la campagne de sensibilisation externe. Ce colloque, tenu à l'Université du Québec à Montréal, se voulait un carrefour d'idées, de recommandations, de suggestions. Cette rencontre offrait aux femmes l'opportunité de discuter d'un sujet qui les concerne et de se prononcer sur des hypothèses de solutions pour améliorer la situation des travailleuses au foyer. 300 femmes du Canada participaient à ce colloque, elles représentaient le Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta.

Pour plus d'informations concernant l'ensemble des colloques, consultez le **Rapport du Colloque national**, publié en juin 1985.

9 mai 1984

Kiosque d'information au Salon de la Femme au Palais des Congrès à Montréal.

31 octobre 1984

Lancement du rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer à l'Hôtel Mont Royal de Montréal, en présence de la présidente provinciale, Lise Paquette, des co-auteurs, Rita Therrien et Louise Coulombe-Joly, de l'éditeur Boréal Express, de la Ministre à la condition féminine, Denise Leblanc-Bantey, de membres AFEAS, de représentantes de divers organismes, de journalistes, etc...

Ce moment tant attendu fut couronné d'une visibilité dans les médias parlés et écrits.

Ce rapport d'analyse de l'enquête dresse un tableau réaliste de la diversité des situations vécues par les travailleuses au foyer du Québec. Cette étude démystifie un certain nombre d'idées bien enracinées qui empêchent de voir les solutions pertinentes aux problèmes existants.

Ce volume traite du choix de demeurer au foyer, de la dépendance et de l'insécurité financières, du pouvoir dans les familles, de la participation sociale, des intérêts des femmes au foyer, de leur travail et de leur santé. Ce livre s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes, aux dirigeants politiques et à tous les groupes désireux de faire avancer ce débat crucial dans l'évolution actuelle de la société.

Cette première édition du rapport, en 3 000 copies, est sur le point d'être épuisée. Il ne reste que quelques exemplaires en librairie.

Novembre 1984

Lancement du volume **Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer**, dans toutes les régions par le biais de conférences de presse, de rencontres dans les bibliothèques municipales, de séances de signature du livre par les auteures dans certaines librairies, etc.

Salon du Livre à Montréal. Présence des co-auteurs au kiosque de la maison d'édition Boréal Express.

8 mars 1985

Tenue d'un panel de discussion avec des jeunes filles et garçons à l'U.Q.A.M., à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

9 mai 1985

Salon de la Femme au Vélodrome de Montréal. Tenue d'un kiosque d'information.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

On peut fièrement affirmer que le succès de cette recherche-action est proportionnel aux énergies humaines affectées au dossier. Cette démarche n'aurait jamais connu une telle envergure sans la participation de plusieurs centaines et même de milliers de membres. L'intérêt, la coordination, le travail d'équipe, le partage des tâches et l'implication individuelle ont contribué à la réussite du dossier.

Parmi les personnes ayant collaboré à l'une ou l'autre des étapes, mentionnons:

Les membres du Conseil exécutif provincial depuis 1980, qui ont supervisé le travail, partagé les représentations, l'animation, les conférences, etc.

Les membres du Conseil d'administration provincial depuis 1980, qui ont participé aux décisions et assuré le suivi en régions.

La responsable du dossier, Louise Coulombe-joly, qui a consacré temps et énergies depuis le début.

Les membres du comité "Femmes au foyer" de 1980 à 1983, qui ont suggéré et suivi la démarche d'enquête et celle de sensibilisation.

Les membres du comité d'action sociale provincial qui ont élaboré les dossiers priorités-actions des mois de novembre 1981-82-83-84.

Les membres du comité des sujets d'étude qui ont préparé les dossiers d'études mensuelles de septembre 1982 à mai 1983.

La recherchiste de la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal, Rita Therrien.

Les femmes qui ont participé au pré-test du questionnaire.

Les employées du siège social qui ont partagé le travail de secrétariat y compris la rédaction de dossiers, les relations publiques, le suivi des recommandations, etc...

Les membres-étudiantes au Certificat en animation et recherche culturelle (U.Q.A.M - AFEAS) qui ont conçu plusieurs outils de promotion pour la vaste campagne de sensibilisation externe de 1983-84, (thème, logo, affiche, feuillet publicitaire, macaron, diaporama, acétates, etc...)

Les huit (8) coordonnatrices engagées par l'Association qui ont travaillé à l'organisation des différents colloques régionaux "Moi aussi j'travaille...au foyer".

Les responsables régionales qui ont assuré le suivi.

Les membres des conseils d'administration régionaux qui ont participé aux représentations régionales, à l'organisation des colloques régionaux, etc.

Les responsables locales qui ont maintenu l'intérêt dans leur milieu.

Les membres qui ont préparé l'animation des rencontres mensuelles, organisé des rencontres publiques, etc.

Les membres qui ont participé aux discussions et poursuivi la sensibilisation dans leur famille, leur entourage.

Et toutes les femmes qui ont posé un ou des gestes individuels dans le but de changer les mentalités et d'améliorer leurs conditions de vie.

En ce qui concerne les **les ressources financières**, on peut confirmer que l'AFEAS a réalisé une recherche-action d'envergure provinciale avec très peu de moyens financiers. Malgré plusieurs demandes auprès d'organismes de soutien à la recherche, l'AFEAS n'a reçu aucune subvention pour mener à terme sa vaste enquête. Par ailleurs, il est important de mentionner le support technique et humain de l'Université de Montréal qui a rendu possible la recherche scientifique.

En effet, cette institution a accepté d'affecter une chercheuse de la Faculté d'éducation permanente à cette tâche, depuis l'élaboration du questionnaire jusqu'à la publication du rapport. De plus, la Faculté a défrayé le coût d'utilisation du système informatique pour la compilation des données de l'enquête et pour la préparation des tableaux nécessaires à l'analyse.

Au cours de cette étape, l'AFEAS a assumé la charge financière des opérations de dactylographie, de traduction du questionnaire, d'imprimerie, d'envois postaux, de lettres de rappel, de même que le coût de l'échantillonnage effectué par le Centre de sondage de l'Université de Montréal.

D'autre part, l'AFEAS a obtenu de l'aide financière pour différentes étapes:

Le Conseil Québécois de la recherche sociale a accordé une subvention pour défrayer une partie des coûts de codification des réponses aux questionnaires et une

partie des frais de production d'une brochure de sensibilisation.

Le Programme Promotion de la Femme du Secrétariat d'Etat a supporté différentes étapes du dossier. Les ressources financières reçues ont soutenu la publication d'une brochure de sensibilisation, une partie de la campagne d'information externe, dont la tenue du Colloque National de mai 1984, et la publication du Rapport du Colloque National.

Un projet Relais (Programme de relance à l'emploi) du gouvernement fédéral a permis d'embaucher huit (8) coordonnatrices à travers la province pour structurer les différents colloques sous le thème **Moi aussi j'travaille...au foyer** au printemps 1984.

Est-il nécessaire de préciser que chaque dollar de subvention reçue fut utilisé au double et même au triple de sa valeur grâce à l'implication des bénévoles. Ajoutons à cela la contribution financière interne et le nombre incalculable d'heures de bénévolat des membres pour mener à terme cette recherche-action.

CHEMINEMENT DU DOSSIER SUR LA SCENE PROVINCIALE

Suite à chacun des congrès provinciaux, toutes les recommandations adoptées par les déléguées furent acheminées aux autorités concernées. De plus, les dirigeantes provinciales ont profité de toutes les occasions pour véhiculer les différents aspects du dossier auprès de plusieurs ministères: condition féminine, santé et services sociaux, justice, main-d'oeuvre et sécurité du revenu, éducation, etc.

L'AFEAS a aussi participé à diverses consultations gouvernementales, rencontres de groupes, etc...

CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES ET RENCONTRES DE GROUPES

Octobre 1983

Participation d'un grand nombre de membres à un Forum économique organisé par le Conseil du Statut de la Femme (CSF) réunissant à Montréal 1 000 femmes de toute la province sous le thème: "les femmes: une force économique insoupçonnée". Ce fut l'occasion de véhiculer le dossier et d'amener les participantes à dénoncer la non-reconnaissance de la valeur du travail au foyer.

Année 1984-1985

Participation intensive à la Commission Consultative sur le travail. Des représentantes provinciales ont participé à toutes les rencontres d'échanges et de discussions avec les partenaires sociaux. Les régions et l'Association ont déposé des mémoires lors des consultations. La ténacité et l'omniprésence de l'AFEAS ont permis de convaincre les commissaires de l'importance du dossier.

Participation aussi active lors de la Consultation sur la politique familiale. Les régions et le provincial sont intervenus aux différentes étapes de cette grande consultation et ont déposé des mémoires mettant l'accent sur l'importance de favoriser l'autonomie des individus dans la famille.

Participation à toutes les rencontres, autant celles de préparation que celles de réalisation et de suivi, de Décisions 85, le sommet des femmes organisé par le gouvernement du Québec pour marquer la fin de la décennie des femmes. Avec la collaboration AFEAS, suite à la première partie de Décisions 85, tenue en mai, le gouvernement met sur pied un groupe de travail afin d'identifier des avenues de reconnaissance de la valeur du travail au foyer. Le rapport de ce groupe devait être étudié lors de la deuxième rencontre de Décisions 85 en décembre. Malheureusement, le nouveau gouvernement annule cette rencontre et la remplace par des échanges avec les ministères.

Mars 1986

Présentation d'un mémoire à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, portant sur les besoins des femmes dans le domaine de la santé selon des principes de prise en charge, d'autonomie et de prévention.

Juin 1986

Conférence au Conseil national du Parti Québécois, à Québec, lors d'un panel traitant des problèmes de la dénatalité. Ce fut l'occasion de démontrer les conséquences de la non-reconnaissance de la valeur du travail d'éducation des enfants et du peu d'importance que la société accorde aux besoins des familles.

Novembre 1986

Participation à une rencontre organisée par la ministre à la condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, mettant en présence une quarantaine de représentantes d'organismes féminins et des représentantes et représentants de douze (12) différents ministères. Parmi les dossiers présentés, celui des travailleuses au foyer occupa une forte proportion des discussions.

CONFERENCES, EXPOSES, RENCONTRES...

Octobre 1984

Présentation et discussion avec trente (30) femmes aux jeudis de l'histoire des femmes au Centre St-Pierre à Montréal.

Novembre 1984

Présentation et discussion avec 45 étudiantes et étudiants de 20 à 30 ans, à l'intérieur d'un cours de sociologie à l'Université McGill à Montréal.

Présentation et discussion avec un groupe de 30 femmes du Carrefour Hochelaga-Maisonneuve à Montréal.

Décembre 1984

Présentation auprès d'une quarantaine de femmes lors d'une rencontre organisée par l'Association québécoise des retraitées et l'Association des femmes assistées sociales.

Janvier 1985

Participation à un panel organisé par le Conseil général du Parti Libéral du Québec en présence de 200 personnes (hommes-femmes).

Discussion d'une heure avec 30 femmes à l'intérieur d'un cours en économie au Cégep Marie-Victorin à Montréal.

Discussion d'une heure avec 25 femmes à l'intérieur d'un cours en économie au CLSC Richelieu en collaboration avec le Cégep Marie-Victorin.

Février 1985

Conférence lors du colloque de l'Institut Simone de Beauvoir sur "les femmes et l'économie non-mesurée", réunissant 200 femmes du domaine universitaire et social de tout le Canada.

Mai 1985

Présentation et discussion de l'expérience de recherche AFEAS auprès d'une centaine de chercheuses universitaires du Canada lors du colloque "approches et méthodes de la recherche féministe" à l'Université Laval de Québec.

Novembre 1985

Participation à un panel organisé par la Centrale des Syndicats Nationaux (CSN) à Montréal, en présence d'une vingtaine de personnes.

CHEMINEMENT DU DOSSIER SUR LA SCENE NATIONALE

Toutes les recommandations à incidence nationale ont été acheminées aux autorités concernées à Ottawa. Le dossier fut véhiculé auprès de la ministre responsable de la condition féminine, auprès du ministère de la santé, auprès du ministère de l'emploi et immigration. L'AFEAS a répété ses demandes lors des consultations pré-budgétaires du ministre des finances en novembre 1984-85-86. Le sujet fut aussi discuté à chacune des rencontres avec le Secrétariat d'Etat depuis 1982.

De plus, des milliers de Canadiennes et Canadiens hors Québec, ont entendu parler de l'AFEAS et de son dossier. Plusieurs volumes du "Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer" furent vendus à différents ministères fédéraux et à des groupes féminins, des organismes de recherche en Ontario, au Manitoba, en Colombie Britannique, au Nouveau Brunswick, etc.

Parmi les rencontres d'importance, il est intéressant de souligner les suivantes.

Octobre 1983

Présentation d'un mémoire à la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement au Canada (Commission McDonald), mettant l'accent sur la valeur économique du travail des femmes dont celui au foyer.

Avril 1984

Conférence lors de l'assemblée annuelle de la Fédération Nationale des Femmes Canadiennes Françaises. Cette participation fut suivie d'échange de documentation et de nombreuses rencontres de discussions sur la possibilité de présenter le dossier auprès de leurs groupes-membres. Résultat: en février 1987, après maintes négociations, l'AFEAS signait un protocole d'entente avec la F.N.F.C.F. les autorisant à véhiculer le dossier hors Québec en respectant les objectifs et en identifiant toujours l'AFEAS comme pionnière dans le dossier.

Mai 1984

Plusieurs représentantes de groupes féminins des différentes provinces participent au colloque national à Montréal. Par la suite, un groupe du Manitoba emprunte le diaporama "Moi aussi j'travaille" afin de poursuivre la sensibilisation.

Octobre 1984

Participation à l'assemblée annuelle des Dames d'Acadie du Nouveau-Brunswick. Une représentante de l'AFEAS a agi comme personne-ressource lors de leur assemblée annuelle de 1985 et celle de 1986. Suite à ces discussions, les membres demandent que certains éléments du dossier soient étudiés au cours de l'année 1986-87 et décident d'utiliser le terme **travailleuse au foyer** dans toutes leurs démarches autant personnelles que collectives.

Novembre 1984

Présentation du dossier au Colloque de l'Institut Canadien de la Recherche pour l'Avancement de la Femme (ICRAF) à Montréal.

Mai 1985

Participation comme personne-ressource à un atelier de discussions sur la situation des femmes au foyer lors de l'assemblée annuelle du Comité canadien d'action (NAC) à Ottawa.

Octobre 1985

Présentation du dossier à la Conférence des Conseils du Statut de la Femme à Ottawa. Dix provinces étaient représentées.

Décembre 1986

Entrevue à la radio de Radio-Canada à Vancouver lors d'une émission de ligne ouverte sur la reconnaissance du travail au foyer.

MARS 1987

Participation comme personne-ressource au colloque national du Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme (CCCSF) à Ottawa.

CHEMINEMENT DU DOSSIER SUR LA SCENE INTERNATIONALE

Le dossier a déjà fait une importante entrée sur la scène internationale.

Juillet 1983

Lors du congrès de l'Union Mondiale des Organismes Féminins Catholiques (UMOFC) à Antigonish au Nouveau-Brunswick, les besoins des femmes au foyer furent discutés. Un échange de documentation se poursuit par le biais de la répondante Janine Bouvet et souvent le travail de l'AFEAS est mentionné dans leur bulletin international.

Octobre 1984

Rencontre de discussion et échange de documentation avec un groupe de représentantes et représentants d'organismes de l'Ile de France à Montréal.

Janvier 1985

Sortie du **Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer** en France par la maison d'édition Boréal Express. 250 copies sont mis en vente par le distributeur Dystique, 17 rue Hoche, 92240 Malakoff, Région Parisienne.

Juillet 1985

Conférence internationale marquant la fin de la décennie des femmes à Nairobi. Lise Paquette, présidente provinciale, déléguée officielle des organismes féminins canadiens, véhicule le dossier et en discute avec des représentantes de différents pays.

Automne 1985

Echange de documentation avec la Fédération Européenne des Femmes Actives au Foyer de Bruxelles.

Automne 1986

Rencontre et échange avec la Ministre de l'égalité homme-femme de la Suède, Madame Anita Gradine.

Rencontre avec Madame Agathe Cappiello, coordonnatrice de la Commission nationale de la parité entre les hommes et les femmes d'Italie.

LISTE DES APPUIS RECUEILLIS

Etablir la liste complète des personnes et des groupes qui ont appuyé l'AFEAS dans sa démarche, est une tâche irréaliste pour plusieurs raisons. Cette cueillette d'appuis au dossier s'est effectuée sous différentes formes au cours de la campagne intensive de sensibilisation externe. Certaines personnes ou groupes ont signifié leur appui par leur présence à une rencontre, d'autres ont manifesté leur accord verbalement lors d'échanges tandis que plusieurs ont signé une copie de la lettre d'appui incluse au dossier de novembre 1984. D'autre part, la compilation du nombre de signatures recueillies par le biais des rencontres locales et régionales n'ont pas toutes été acheminées au siège social. Ce n'est qu'une faible proportion des rapports qui sont parvenus jusqu'au provincial, malheureusement.

Il est intéressant d'énumérer certains appuis que nous avons recueillis même si LA liste ne représente que partiellement l'implication de la population.

Les 300 personnes présentes au Colloque National de mai 1984 ont fermement exprimé leur soutien au dossier. Parmi celles-ci l'on retrouve les représentantes des organismes suivants:

- . Le Conseil Consultatif Canadien de la Situation de la Femme;
- . Le Conseil du Statut de la Femme;
- . La Fédération Femmes du Québec;
- . L'Association des Femmes Collaboratrices;
- . La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises;
- . Le Conseil d'Intervention pour l'Accès des Femmes au Travail;
- . Le Mouvement Hélène de Champlain;
- . L'Association des Familles Monoparentales;
- . Les Femmes Acadiennes de l'Ile-du-Prince-Edouard;
- . L'Association des Fermières de l'Ontario;
- . Le Mouvement des Femmes Chrétiennes;
- . Le Réveil des Assistés Sociaux;
- . L'Union des Femmes Arabes du Canada;
- . L'Institut de la Famille;
- . Pluri-Elles de Winnipeg;

- . Le Comité féminin de la Société St-Jean Baptiste.
- . Intervenantes des centres de femmes;
- . Membres de comités condition féminine de syndicats, de partis politiques et de ministères.

Les 2 300 participantes et participants aux colloques Régionaux, représentant des organismes soit féminins, soit sociaux à travers la province, ont manifesté leur intérêt.

La compilation des rapports reçus au siège social (6 régions sur 13) nous permet d'affirmer que les cercles et les régions ont recueilli des lettres d'appui d'environ 160 organismes représentant plus de 40 000 personnes. Parmi les groupes signataires, l'on distingue des organismes féminins dont: les Filles d'Isabelle, des Cercles de Fermières, Femmes Chrétiennes, Nouveau Départ, etc... et des groupes sociaux masculins tels: les Chevaliers de Colomb, les Optimistes, les Lions, Club Richelieu, Club Kiwanis, etc. On retrouve aussi des Clubs de l'Age d'Or, des mouvements familiaux, des groupes de jeunes, des comités de pastorale, des comités d'école, des comités de loisirs, des conseils municipaux, la corporation des physiothérapeutes, etc...

La plupart des régions ont sollicité leurs députés. Certains ont appuyé verbalement, quelques-uns ont participé au colloque de leur région et bon nombre ont manifesté leur intérêt à suivre l'évolution du dossier.

Plusieurs cercles ont obtenu de leur municipalité l'adoption d'un règlement municipal concernant l'utilisation du terme "travailleuse au foyer" sur tout document demandant d'inscrire l'occupation des citoyennes.

RESULTATS OBTENUS A DATE

Bien qu'aucune mesure ne soit annoncée pour reconnaître concrètement la place des travailleuses au foyer dans la société, il faut avouer que le dossier a progressé. Considérant que cette situation au foyer n'a jamais été analysée, discutée, remise en question depuis tant de générations, les résultats obtenus sont énormes.

La première réussite est, sans contredit, celle d'avoir sorti cette catégorie de femmes de l'anonymat. Viennent se greffer à cela certains éléments positifs qui peuvent sembler des victoires morales uniquement pour certains mais qui, en réalité, constituent des gains pour l'avancement du dossier.

CHANGEMENT DES MENTALITES

L'AFEAS s'est attaquée aux changements de mentalités avec succès. Une forte proportion de la population est informée des problèmes spécifiques reliés au rôle au foyer et endosse les propos de l'AFEAS. La situation est discutée dans tous les milieux que ce soit à l'intérieur des groupes féminins et sociaux, des syndicats et des milieux de travail, des gouvernements fédéral et provincial, le débat est lancé!

Un sondage Gallup, publié dans La Presse du 8 septembre 1986, démontre ce changement de mentalités: "82% des Canadiens sont pour la participation des femmes au foyer à un régime de rentes gouvernemental et 55% des personnes interrogées estiment que la contribution doit provenir en partie des taxes gouvernementales et en partie du revenu de la famille des femmes au foyer"(1). C'est donc dire qu'une forte proportion de la population canadienne est consciente des besoins des travailleuses au foyer dans ce domaine.

D'autre part, il est intéressant de constater que le terme "ménagère" est de moins en moins courant. Plusieurs personnes, plusieurs groupes ont adopté le terme "travailleuse au foyer". Lors de la rencontre des organismes féminins et des différents ministères québécois, en novembre 1986, la nouvelle appellation fut véhiculée tout naturellement toute la journée. Tous les groupes parlaient des besoins des travailleuses au foyer à l'intérieur des différents thèmes discutés. Les représentantes AFEAS assistaient avec fierté à ce changement de vocabulaire. C'est très positif, le fait de répéter que cette catégorie de personnes sont des travailleuses amènera tôt ou tard une reconnaissance légitime.

(1) La Presse, 8 septembre 1986

PROMESSE ELECTORALE

A l'automne 1985, lors de la campagne électorale provinciale, le parti libéral annonçait, dans son programme, sa volonté d'étudier la possibilité d'intégrer les femmes au foyer au régime des rentes. Le fait qu'un parti politique admette que les travailleuses au foyer peuvent avoir des besoins en tant qu'individus dans le domaine des pensions, est un élément favorable à l'avancement du dossier. C'est une ouverture vers d'autres étapes. Même si cette promesse n'est pas encore une réalité en 1987, il est permis de croire que la question sera discutée prochainement.

RAPPORT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE TRAVAIL

Dans son rapport final, déposé en janvier 1986, la Commission Consultative sur le travail admet "l'importance de reconnaître un statut de travailleuse à la femme au foyer pour lui assurer une autonomie personnelle"(1). Cette courte phrase endossée par tous les commissaires d'une commission chargée d'étudier les lois et les normes du travail, est une victoire. L'omniprésence et la ténacité de l'AFEAS lors des consultations régionales et provinciales ont réussi à sensibiliser les partenaires sociaux à la réalité des travailleuses au foyer.

La Commission avoue même que les revendications des groupes féminins sont légitimes et nécessaires. Elle incite le comité de consultation sur la politique familiale à intégrer cette question à la politique globale de la famille.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL

"Reconnaissance d'un travail: naissance d'une autonomie"(1), c'est le titre du rapport du groupe de travail mis sur pied par le gouvernement suite à la première partie de "Décisions 85". Ce comité chargé d'identifier des avenues de reconnaissance du travail au foyer et un meilleur partage de la richesse familiale était coordonné et supporté par le secrétariat à la condition féminine. Il était composé de deux déléguées de Décisions 85 dont l'AFEAS et de personnes représentant différents ministères et professions tels: le ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, celui de la justice, celui des finances, la Chambre des notaires et le Barreau du Québec.

Ce rapport véhicule positivement la notion de travail au foyer et les recommandations rejoignent celles de l'AFEAS. Ce document, déposé en mai 1986, se retrouve entre les mains de plusieurs ministères. Souhaitons que ce rapport franchisse l'étape d'information et incite les différents ministères à passer à l'action au moment de mettre sur pied de nouvelles mesures.

(1) Reconnaissance d'un travail: naissance d'une autonomie, Québec, mai 1986.

SUITES A DONNER

Tout reste à faire. Même si l'ensemble de la population et les gouvernements reconnaissent l'importance du rôle au foyer, les mesures concrètes sont loin d'être acquises. C'est un dossier complexe. La diversité de situations vécues par les travailleuses au foyer exigent aussi des solutions diversifiées. Il faut continuer la sensibilisation et les pressions dans plusieurs domaines.

Le dossier des pensions occupera une bonne partie des énergies en 1987. Il faudra surveiller les événements, réagir ou questionner au besoin. Tous les paliers AFEAS seront appelés à collaborer afin que cette promesse électorale devienne réalité.

L'élaboration d'une politique familiale sera examinée de près afin d'obtenir l'autonomie des individus à l'intérieur de la famille. C'est peut-être par la biais de cette politique qu'il sera possible d'acquérir une place de partenaire dans la famille et dans la société.

La reconnaissance des expériences acquises à l'extérieur des maisons d'enseignements fera l'objet de discussions avec les autorités concernées afin de répondre aux différents besoins des femmes.

Le partage des biens familiaux, la déclaration de résidence familiale, la co-propriété, seront à nouveau portés à l'attention du ministère de la justice et des professionnels concernés.

Le domaine de la fiscalité sera étudié avec attention. Des démarches seront entreprises afin que les travailleuses au foyer soient considérées comme des individus à part entière.

En un mot, l'AFEAS poursuivra ses démarches en traitant les différents aspects du dossier des travailleuses au foyer jusqu'à l'obtention de gestes concrets.

CONCLUSION

Ce projet d'envergure a été rendu possible grâce à la collaboration des membres et à la puissance de la structure AFEAS. Cette participation aux trois (3) paliers (local-régional-provincial) devient un élément de force dans une telle démarche.

Cet immense travail de recherche, d'information, de sensibilisation, d'animation, d'actions et de pressions, était essentiel dans un dossier aussi complexe que celui de la problématique des travailleuses au foyer.

Même si d'autres groupes ont traité certains besoins des travailleuses au foyer, on peut affirmer avec fierté que **l'AFEAS a été la seule association à y consacrer autant d'énergies, à poursuivre le débat avec autant de persévérance, de ténacité et de continuité.** De plus, les membres AFEAS ont été les premières à adopter cette nouvelle identification: **travailleuse au foyer.** On peut se réjouir d'entendre des individus et des groupes reprendre le terme.

Les changements de lois amènent des changements de mentalités. Dans ce cas-ci, il est fort possible que le changement d'attitudes et de mentalités forcent les gouvernements à adopter des mesures visant un meilleur partage entre les individus et une meilleure justice sociale. Reste à espérer que cela se réalisera à court terme.

ANNEXE 1

LISTE DES PUBLICATIONS AFEAS SUR LE SUJET

- "Femmes au foyer et régime des rentes du Québec = Sécurité?", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, avril 1980.
- "Femmes au foyer", Editorial, revue Femmes d'ici, octobre 1981.
- "Dossier Priorités Actions", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, novembre 1981.
- "Femmes au foyer, où en sommes-nous?", Editorial, revue Femmes d'ici, juin 1982.
- "Recherche Femmes au foyer", document, août 1982.
- "Femmes au foyer, qui êtes-vous?", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, septembre 1982.
- "Femmes au foyer, êtes-vous autonomes financièrement?", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, octobre 1982.
- "Dossier Priorité Actions", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, novembre 1982.
- "Femmes au foyer, êtes-vous satisfaites de votre sort? (motivations et insatisfactions)", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, décembre 1982.
- "Femmes au foyer: légalement et financièrement, vous sentez-vous en sécurité?", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, janvier 1983.
- "Femmes au foyer: le gouvernement satisfait-il vos besoins?", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, février 1983.
- "Heureuse ou malheureuse? là n'est pas la question", Editorial, revue Femmes d'ici, février 1983.
- "Femmes au foyer: comment se portent vos relations familiales", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, avril 1983.
- "Femmes au foyer: êtes-vous en santé?:", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, mai 1983.
- "L'Isolement des femmes au foyer", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, octobre 1983.
- Mémoire présenté à la Commission Royale sur l'Union Economique et les perspectives de développement du Canada, octobre 1983.

"Priorités d'actions", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, novembre 1983.

"Comment conjuguer amour et sécurité?", brochure d'information, 1983.

"Travailleuses au foyer, un dossier qui ira loin", Editorial, revue Femmes d'ici, janvier 1984.

"Les travailleuses au foyer", document synthèse, février 1984.

"Points saillants du Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer", document, octobre 1984.

"Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer", Rita Therrien, Louise Coulombe-Joly, Edition Boréal Express, octobre 1984.

"Dossier priorités actions", dossier d'étude mensuel et revue Femmes d'ici, novembre 1984.

"L'autonomie des femmes, quelle controverse!", Editorial, revue Femmes d'ici, décembre 1984.

Mémoire présenté à la Commission Consultative sur le travail et la révision du Code du travail, décembre 1984.

"Rapport du Colloque National travailleuse au foyer", document 1985.

Diaporama "Moi aussi j'travail", produit par des membres AFEAS, automne 1984.

Mémoire présenté au Comité de Consultation sur la politique familiale, mars 1985.

Mémoire à la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, mars 1986.

ANNEXE 11

LISTE DE LA REVUE DE PRESSE

1981

"La femme au foyer a aussi droit à l'éducation", Le Devoir, 5 février 1981.

"Mémoire de l'AFEAS à la Commission Jean", Journal de Montréal, 5 février 1981.

"L'AFEAS présente un important factum au gouvernement", Le Nouvelliste, 5 février 1981.

"Le travail des femmes au foyer doit être reconnu", Le Droit, 5 février 1981.

"L'Association féminine d'éducation et d'action sociale revendique", La Tribune, 5 février 1981.

"A Sherbrooke comme dans toute la province: l'éducation aux adultes offerte aux femmes ne correspond pas aux besoins", La Tribune, 6 février 1981.

"Les femmes veulent avoir droit aux mêmes privilèges que les ouvriers", La Presse, 9 février 1981.

"L'AFEAS veut le droit à l'éducation pour les femmes au foyer", Journal de Joliette, 9 février 1981.

"L'éducation des adultes>" La revue de Gatineau, 9 février 1981.

1982

"C'est le tour des femmes au foyer", Journal de Montréal, 8 mars 1982.

"L'AFEAS confronte les femmes au travail et au foyer", Dimanche Matin, 25 avril 1982.

"Complices ou rivales?", Châtelaine, avril 1982.

"L'AFEAS", La Presse, 26 avril 1982.

"Foyer, travail et Eglise", Journal de Montréal, 29 avril 1982.

"Rivales ou complices?", Le Devoir, 3 mai 1982.

"Restauratrice après 27 années au foyer", Le Devoir, 10 mai 1982.

"Chronique d'Anne Richer", La Presse, 17 mai 1982.

"Femmes au travail, femme au foyer, rivales ou complices?", revue Marie-Pier, juin 1982.

"Femmes au foyer, femmes au travail: rivales ou complices?", L'Union, septembre 1982.

"La femme au foyer, cette méconnue: l'AFEAS veut faire reconnaître la valeur de son rôle social et économique", La Presse, 16 septembre 1982.

"71.7% des femmes qui restent au foyer le font pour les enfants", Journal de Montréal, 16 septembre 1982.

"Dependance on husbands frustrating say homemakers", The Gazette, 17 septembre 1982.

"L'autonomie financière des femmes: encore un long chemin à parcourir", Le Devoir, 20 septembre 1982.

"Enfin, on s'occupe de la femme au foyer: une importante recherche de l'AFEAS auprès de 2050 Québécoises", La Terre de Chez-Nous, 23 septembre 1982.

"Une expérience riche dans le domaine de la recherche sur les femmes", La Terre de Chez-Nous, 23 septembre 1982.

"Selon une enquête menée par l'AFEAS: plus du tiers des femmes au foyer sous le seuil de la pauvreté", Le Soleil, 15 septembre 1982.

"Les Québécoises au foyer: la pauvreté est le lot de 35% des femmes", Le Soleil, 16 septembre 1982.

"L'AFEAS est opposé à l'attitude dépendante", Le Soleil, 16 septembre 1982.

"Dépendance des femmes au foyer", Le Soleil, 17 septembre 1982.

"Femme piquée au vif", Le Soleil, 24 septembre 1982.

"Réactions à l'étude de l'AFEAS: l'autonomie féminine part du porte-monnaie", le Soleil, 18 septembre 1982.

"Une enquête AFEAS pour reconnaître le statut à la femme au foyer", Le Nouvelliste, 16 septembre 1982.

"Qui est la femme au foyer", Le Nouvelliste, 21 septembre 1982.

"Dépendance des femmes au foyer", Le Nouvelliste, 21 septembre 1982.

"Une importante recherche sur les femmes au foyer", Le Pont, 22 septembre 1982.

"L'AFEAS réclame l'éligibilité à la rente du Québec", La Voix de l'Est, 16 septembre 1982.

"Une importante recherche de l'AFEAS sur les femmes au foyer", Le Maskoutain, 20 septembre 1982.

"C'est à la femme au foyer que l'AFEAS consacrer ses énergies", Les 2 Rives, 21 septembre 1982.

"La première enquête du genre réalisée par l'AFEAS", L'Oeil Régional, 22 septembre 1982.

"La Femme au foyer: un individu à part entière", Le Courrier de St-Hyacinthe, 22 septembre 1982.

"Une femme au foyer sur 2 trouve la dépendance financière frustrante", Journal de Joliette, 22 septembre 1982.

"Les femmes au foyer, un autre cheval de bataille de l'AFEAS", L'Union, 28 septembre 1982.

"Une importante recherche de l'AFEAS sur les femmes au foyer", Courrier Sud, 21 septembre 1982.

"Vaste enquête sur la femme au foyer", La Tribune, 16 septembre 1982.

"Enquête sur les femmes au foyer", Brossard-Eclair, 21 septembre 1982.

"Quel est le portrait de la femme au foyer", La Frontière, 22 septembre 1982.

"AFEAS: résultats d'enquête", (Sept-Iles, septembre 1982.

1983

"Femmes au foyer: un statut à réinventer", Le Nordic, 6 août 1983.

"L'AFEAS veut améliorer le statut de la femme au foyer", La Tribune, 10 août 1983.

"Femmes au foyer: un statut à réinventer", Le Témiscamien, 10 août 1983.

"Femmes au foyer: statut à réinventer", La Terre de Chez-Nous, 11 août 1983.

"Congrès de l'AFEAS à Sherbrooke: les <enfants> à charge en ont ras le bol", La Voix de l'Est, 11 août 1983.

"L'AFEAS en congrès à Sherbrooke: femmes au foyer, un statut à réinventer", Dimanche Matin, 14 août 1983.

"Femmes au foyer: un statut à ré-inventer", Progrès de Coaticook, 15 août 1983.

"AFEAS: les femmes ne sont pas des <enfants à charge>", La Presse, 17 août 1983.

"L'autonomie de la femme au foyer réclamée par l'AFEAS", La Tribune, 17 août 1983.

"Congrès AFEAS: les femmes au foyer veulent leur autonomie", Le Soleil, 17 août 1983.

"La ménagère devra s'appeler <La travailleuse au foyer>", Le Nouvelliste, 17 août 1983.

"L'AFEAS demande l'intégration des femmes au foyer au régime des rentes du Québec", La Tribune, 18 août 1983.

"Les femmes de l'AFEAS votent pour un statut de <travailleuse au foyer>", Le Devoir, 18 août 1983.

"Régime de rentes réclamé pour les femmes au foyer", Le Soleil, 18 août 1983.

"Fin du congrès de l'AFEAS à Sherbrooke: Les femmes réclament le Régime des rentes", La Voix de l'EST, 18 août 1983.

"Une décision de l'AFEAS: un nouveau statut: travailleuse au foyer", La Terre de Chez-Nous, 25 août 1983.

"AFEAS: femmes au foyer, régimes de pensions et restructuration scolaire", Joliette Journal, 31 août 1983.

"Femmes au foyer: personnes à part entière", Le Plein Jour, 31 août 1983.

"Les ménagères et le mouvement des femmes", Revue Relations, octobre 1983.

"Comité spécial sur la réforme des pensions, procès-verbal" Chambre des Communes, octobre 1983.

"Les travailleuses au foyer selon l'AFEAS", Le Bulletin des Agriculteurs, octobre 1983.

"Les femmes dans le monde", Madame au Foyer, novembre 1983.

1984

"La voie de l'autonomie", La Presse, 23 janvier 1984.

"Travailleuses au foyer", Le Devoir, 23 janvier 1984.

"Travailleuses au foyer: campagne d'information", La Terre de Chez-Nous, 26 janvier 1984.

"Campagne provinciale de l'AFEAS sur les travailleuses au foyer", Journal de Montréal, 28 janvier 1984.

"Moi aussi j'travaille", revue Vie-Ouvrière, janvier 1984.

"Une remarquable évolution du statut de la femme", La Presse Plus, 3 mars 1984.

"Les femmes au foyer", Revue RND, mars 1984.

"Rendre visible le travail au foyer", La Terre de Chez-Nous, 12 avril 1984.

"Colloque sur les travailleuse au foyer", Journal de Joliette, 12 avril 1984.

"Des avantages sociaux avant même un salaire", Journal de Joliette, 2 mai 1984.

"Moi aussi j'travail...au foyer", Le Devoir, 22 mai 1984.

"Justice pour la femme au foyer", La Tribune, 24 mai 1984.

"Les femmes au foyer veulent un statut de travailleuses", Journal de Montréal, 27 mai 1984.

"Les travailleuses au foyer réclament un statut légal", le Journal du Travail, 27 mai 1984.

"De l'intérieur vers l'extérieur", La Gazette des Femmes, 27 mai 1984.

"Du balai à l'étendard", revue Châtelaine, mai 1984.

"Colloque National de l'AFEAS <Moi aussi j'travail>", La Terre de Chez-Nous, 21 juin 1984.

Article dans l'Eglise Canadienne, juin 1984.

"Moi aussi, j'travail...au foyer", revue Relations, juin 1984.

"Les associations de femmes vers un féminisme de combat?", revue Mouvement, juin 1984.

"Vaincre la peur", La Terre de Chez-Nous, septembre 1984.

"Plus d'autonomie par des révisions fiscales", Le Nouvelliste, septembre 1984.

"L'AFEAS et les travailleuses au foyer", La Gazette des Femmes, septembre 1984.

Annonce de la publication du "Rapport AFEAS", revue Matulu, Dames de l'Acadie, octobre 1984.

"Lutte à finir contre terme <ménagère>", La Voix de l'Est, 25 octobre 1984.

"Cordes à linge <bleues>", revue Châtelaine, octobre 1984.

"Les femmes au foyer sont satisfaites", Le Soleil, 1er novembre 1984.

"Une première étude d'envergure sur les reines du foyer", Journal de Montréal, 1er novembre 1984.

"Les femmes au foyer sont contentes de leur sort", Journal de Montréal, 1er novembre 1984.

"La femme au foyer, satisfaite de son sort", La Presse, 1er novembre 1984.

"Les femmes au foyer satisfaites de leur sort", La Voix de l'Est, 1er novembre 1984.

"La vie des travailleuses au foyer est largement méconnue", Le Devoir, 5 novembre 1984.

"L'AFEAS publie un rapport sur la situation des femmes au foyer", La Voix de l'EST, 12 novembre 1984.

"L'AFEAS publie un rapport sur la situation des femmes au foyer", L'Oeil Régional, 14 novembre 1984.

"Les femmes toujours isolées et dépendantes", La Voix de l'Est, 16 novembre 1984.

"L'AFEAS publie son rapport sur la situation des femmes au foyer", Les 2 Rives, 20 novembre 1984.

"Les femmes au foyer", revue CSSMM, novembre 1984.

"L'AFEAS passe à l'action", La Nouvelle Revue, 21 novembre 1984.

"AFEAS: toujours l'argent", La Vie en Rose, novembre 1984.

"Le pouvoir économique aux hommes", Le Nouvelliste, 3 décembre 1984.

"Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer", La Seigneurie, 5 décembre 1985.

"Les femmes au foyer vivent des injustices sociales", La Nouvelle Revue, décembre 1984.

"Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer", Fédé-Express, décembre 1984.

Article dans l'Eglise Canadienne, décembre 1984.

1985

"La situation de la femme au foyer", L'Homme Nouveau, janvier 1985.

"Les travailleuses au foyer veulent un statut", La Terre de Chez-Nous, 24 janvier 1985.

Article dans l'Eglise Canadienne, janvier 1985.

"Rapport sur des femmes au foyer", Communiqu'Elles, janvier 1985.

"Recherche de l'AFEAS", Revue Femmes d'Action de la FFCF, janvier 1985.

"Une expérience de collaboration réussie", Les cahiers de la Femme, janvier 1985

"L'AFEAS trace le portrait de la femme au foyer", Journal Liaison St-Louis, mars 1985.

"L'AFEAS et la situation des femmes au foyer", La Gazette des Femmes, mars 1985.

"Les femmes et l'économie", revue l'Economique de la FQEE, mai 1985.

"Les femmes au foyer: une présence importante dans notre société", La Terre de Chez-Nous, 4 juillet 1985.

"L'autonomie financière des femmes: mirage ou réalité?", La Terre de Chez-Nous, 11 juillet 1985.

"Une question de solidarité", Bulletin Action-Education-Femme, septembre 1985.

"Les femmes au foyer...une exception?", revue Femmes d'Action de la F.F.C.F., septembre 1985.

"Le statut de travailleuse pour la femme au foyer", Journal d'Edmonton, N.B., 30 octobre 1985.

"Les rentes: les femmes satisfaites de l'engagement du PLQ", Le Devoir, 15 novembre 1985.

1986

"L'AFEAS: victoire pour les femmes", Journal de Montréal, 21 janvier 1986.

"Le rapport Beaudry plaît aux syndicats", La Presse, 21 janvier 1986.

"Rapport de la Commission Beaudry, l'AFEAS crie victoire", Le Devoir, 21 janvier 1986.

"L'AFEAS et la situation des femmes au foyer", revue Perception, mars 1986.

"L'AFEAS 20 ans de réalisations avec les femmes", Revue Communiqu'Elles, avril 1986.

"L'AFEAS: les victoires du féminisme tranquille...", revue La Semaine, août 1986.

"Travailleuse, ménagère ou reine du foyer?", revue Matulu des Dames de l'Acadie, N.B., octobre 1986.